



Communiqué de presse

Mobiles pour enfants : cadeaux empoisonnés

La PEEP s'interroge sur la commercialisation des mobiles pour jeunes enfants. En effet, les associations Agir pour l'environnement et Priatém (Pour une réglementation des implantations d'antennes relais de téléphonie mobile) dénoncent la dangerosité des téléphones portables destinés aux enfants de quatre à huit ans.

En revanche, le ministère de la Santé avance qu'« aucune preuve scientifique ne permet aujourd'hui de démontrer que l'utilisation des téléphones mobiles présente un risque notable pour la santé que ce soit pour les adultes ou les enfants ». Il faut donc se garder de sombrer dans la psychose et attendre les résultats des études épidémiologiques sur les cas témoins qui devraient être validés d'ici deux à trois mois.

Il est de notre devoir de rester vigilants. Souhaitons que la rencontre, le 15 janvier 2008, entre Roselyne Bachelot, ministre de la Santé et les associations citées ci-dessus, débouchera sur l'interdiction de la vente de ces mobiles pour enfants.

Dans cette affaire ne perdons pas de vue l'essentiel : la communication entre les parents et leurs jeunes enfants. Ce n'est pas l'objet qui garantit le lien mais la qualité de la relation et du dialogue.

Parlons à nos enfants même sans mobile.

Le 14 janvier 2008